
Autocollants "STOP PUB" Objectif Poids Plume de la CCET

Cc Touraine-est Vallées

48 Rue de la Frelonnerie
Bp 70
37270 Montlouis-sur-Loire

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mathieu Gaultier

m.gaultier@touraineestvallees.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets "Objectif : Poids Plume" lancé depuis septembre 2011, la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau (CCET) a souhaité mettre l'accent sur l'opération "Stop-Pub".

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

77% des Français lisent ou consultent un imprimé publicitaire au moins une fois par semaine et 28% plusieurs fois, selon une étude Ipsos MediaCT réalisée pour Adrexo. Par déduction, 23% des français ne la consultent pas. Par conséquent, ces documents édités et distribués dans leurs boîtes aux lettres partent directement dans la poubelle jaune (dans le meilleur des cas). C'est autant de gaspillage de ressources et d'énergie (fabrication, transport, collecte, recyclage,...).

Le principe de l'autocollant "Stop-Pub" donne la possibilité aux personnes qui l'accollent sur leurs boîtes-aux-lettres de ne plus recevoir d'imprimés non sollicités, permettant ainsi une diminution en moyenne de 35 kg du contenu de leur poubelle (*sur une année).

Cet autocollant doit être facile à obtenir. Par conséquent, un présentoir a été créé pour permettre une distribution dans différents lieux (accueils de mairie, commerçants,...).

L'action "Stop-Pub" est une action emblématique qui illustre le fait que la prévention des déchets est à la portée de tous.

Résultats quantitatifs

En septembre 2012, c'est plus de 3124 autocollants " Stop-Pub " qui ont été distribués ou mis à disposition dans les 12 points de distribution présents sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau.

50 présentoirs à autocollant ont été édités.

En octobre 2014, le taux d'apposition des autocollants "Stop-Pub" est estimé à environ 13,5 %.

Résultats qualitatifs

- 1 modèle d'autocollant "Stop-Pub" a été créée en lien avec la charte graphique de la campagne de communication "Objectif : Poids Plume" du programme de prévention de la CCET,
- 1 présentoir /distributeur d'autocollant "Stop-Pub" a été créée en lien également avec la charte graphique de la campagne de communication,

MISE EN OEUVRE

Planning

Avant mars 2013 : utilisation de l'autocollant "Stop-Pub" du Syndicat Touraine Propre

Mars 2013 : réalisation du visuel de l'autocollant à l'image du programme de prévention, du présentoir et de l'affiche dédiée à cet éco-geste

Août 2014 : relance de l'opération et obtention de 5 nouveaux points de distribution parmi les commerçants des communes du sud du territoire.

Moyens humains

- l'animateur du programme local pour le relais de l'opération, le recrutement de nouveaux points de distribution et la mise à disposition des autocollants,

- les agents des accueils de mairie pour l'explication et la distribution de l'autocollant,

- les commerçants pour l'explication et la distribution de l'autocollant.

Moyens financiers

2012/2013 = 2167 €

2013/2014 = 563 €

2014/2015 = 656 €

Total = 3386 € TTC

Les présentoirs et les autocollants sont mis à disposition gratuitement de tous les relais.

Moyens techniques

les autocollants Stop-Pub

les présentoirs à autocollant

Partenaires mobilisés

- les accueils de mairie,
- l'école de musique de la CCET,
- les accueils de loisirs et les Maisons de la Petite Enfance de la CCET,
- les commerçants volontaires.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Une mise en concurrence des imprimeurs est nécessaire pour obtenir le meilleur prix et permettre la pérenité de l'action.

Difficultés rencontrées

Le format et l'image choisis pour illustrer l'adhésif sont originaux. Le modèle standard de l'autocollant Stop-Pub n'est pas repris (adhésif horizontal sur fond vert).

La mise à disposition de présentoirs a permis de rendre plus visible la distribution des autocollants, et offre une solution technique professionnelle à l'ensemble des partenaires (accueils de mairie, commerçants,...).

Recommandations éventuelles

Une relance régulière des points qui ne demandent pas d'autocollants doit être faite soit en leur rendant visite directement soit par email.

La visite permet de vérifier que le présentoir est encore en place.

Si le présentoir est vide, le relais sera tenté de retirer le présentoir, sans même prendre le temps d'en commander de nouveaux autocollants.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | SIGNALÉTIQUE | MENAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie BARTHELEMY

julie.barthelemy@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer